

Projet d'autonomisation des femmes et développement de filières maraîchères agroécologiques dans la commune de Némataba, Sénégal

Phase 1 – Etude

Rapport semestriel, Juin 2023



Rapport écrit par Léna Aguilhon et Oriane Benistant

Experts-Solidaires

Un projet en partenariat avec la Commune de Némataba, financé par la Région Occitanie et BPS

1. RESUME DU PROJET A CE JOUR

Une réorientation du projet initial a été nécessaire en raison de l'abandon d'un des partenaires qui nous avait dirigés dans une zone où le maraîchage est très peu pratiqué et où développer la filière dans un tel contexte aurait été compliqué de prime abord. Il a donc été décidé de repartir de la base et de réaliser une phase étude du contexte agricole à travers la réalisation d'un diagnostic agraire dans la commune de Némataba afin de mieux comprendre les pratiques des agriculteurs et les enjeux auxquels ils font face. Ce travail d'analyse permet également d'avoir une cartographie des zones maraîchères de la commune et par conséquent de cibler ces zones spécifiques pour le lancement du projet.

Par ailleurs, pour développer les filières maraîchères il faut comprendre le marché et ses acteurs afin d'adapter l'offre à la demande, c'est pourquoi dans cette phase, une étude filière est menée. Ces études ont permis d'identifier les axes à développer dans la deuxième phase du projet, à partir de septembre, phase plus opérationnelle.

Une volontaire, Oriane Benistant, est présente sur le terrain pour 9 mois et réalise ces études et coordonne le projet avec la commune de Némataba, le partenaire principal du projet. Le diagnostic agraire est arrivé à terme ainsi que l'étude filière. Désormais, il s'agit d'organiser avec la commune la deuxième phase qui va commencer le mois prochain.

La commune est désormais dotée de deux parcelles irriguées : une parcelle gérée par l'ANIDA et une parcelle communale gérée par la mairie où 30 femmes vont pouvoir cultiver durant deux ans des légumes dans un espace protégé et irrigué. Nous avons appuyé le maire dans l'organisation de cette parcelle et le choix des futures bénéficiaires. Une partie de la parcelle sera dédiée à la formation des pratiques agroécologiques pour les femmes bénéficiaires de la parcelle mais aussi pour les autres ainsi que les jeunes agriculteurs. Cette parcelle sera développée en deuxième phase par le projet.

L'objectif du maire est d'acheter les légumes produits sur cette parcelle par les femmes afin de fournir les 21 cantines scolaires de la commune. Nous l'avons accompagné à identifier des partenaires potentiels afin de l'aider dans la réalisation de ce projet. Oriane a organisé une réunion de concertation afin de définir le rôle de chacun.



Tableau d'avancement des activités du projet

Activité	Réalisé	Avancement
Diagnostic agraire	Focus group et Enquêtes individuelles – rédaction du rapport	90%
Etude filière	Enquêtes sur les marchés auprès des différents acteurs de la filière – rédaction du rapport	100%
Réunion de coordination avec le partenaire	Réunion hebdomadaire avec les équipes de la commune de Némataba	100%
Restitution des études	Organisé en juin	5%
Appui à la commune sur la gestion de la parcelle irriguée communale.	Identification des bénéficiaires Réunion d'information sur le fonctionnement de la parcelle irriguée, mise en place d'un comité de gestion Rédaction du contrat	75%
Formation et sensibilisation à l'agroécologie	Diagnostic des pratiques et des besoins Capitalisation sur les traitements biologiques Identification de partenaires potentiels pour la réalisation des formations et partage de leur programme de formation	25%

2. INTRODUCTION

La Commune de Némataba est située dans l'Arrondissement de Saré Coly Sallé, dans le Département de Vélingara, région de Kolda. La Commune couvre une superficie de 200,3 km² sur les 1 405 km² que compte l'Arrondissement (soit 14,25 % de la superficie de l'Arrondissement) (source Enquêtes POAS, 2021). Elle est limitée :

- A l'Est par la Commune de Sinthiang Koundara ;
- A l'Ouest par la Commune de Kandia ;
- Au Nord par la République de Gambie ;
- Au Sud par les Communes de Vélingara et de Saré Coly Sallé.

La Commune de Némataba, de façon générale, est caractérisée par un relief relativement plat.

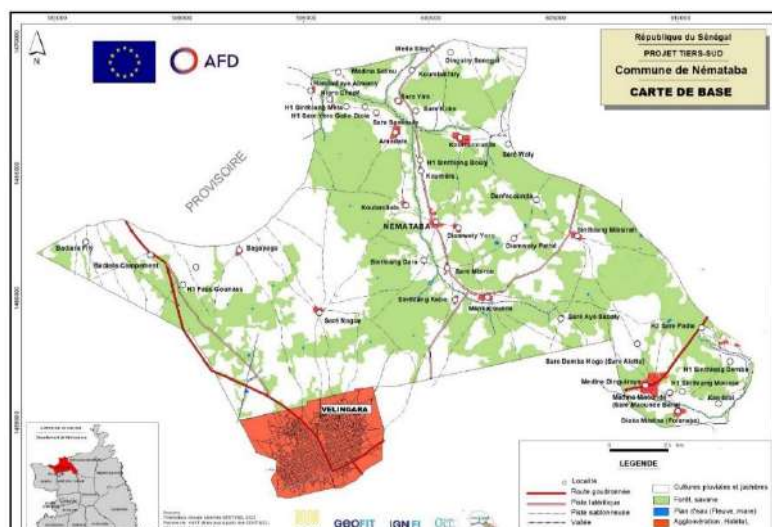


Figure 1: Carte de la commune de Némataba (issu du POAS)

3. LE PROJET

1. Partenaires du projet

- Commune de Némataba
- Partenaire financier : la Région Occitanie, BPS
- Assistance technique et financière : Experts-Solidaires

2. Objectif général du projet

L'objectif général est d'améliorer l'autonomie alimentaire et économique des bénéficiaires, femmes et jeunes de la commune de Némataba au Sénégal.

3. Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires seront les habitants de la commune de Némataba : femmes et jeunes agriculteurs ainsi que leurs familles qui bénéficieront des produits maraichers, alimentaires et économiques. Les éleveurs et les élèves des écoles bénéficieront indirectement du projet.

- 2200 personnes dont 200 bénéficiaires femmes et jeunes agriculteurs bénéficiaires des formations agroécologiques

4. Activités principales prévues

Dans cette phase 1, les principales activités sont :

- Etudes
- Atelier de sensibilisation
- Atelier de concertation
- Identification de partenaires potentiels
- Coordination des acteurs locaux
- Appui à la commune dans la gestion de la parcelle irriguée
- Appui à la commune dans la mise en place de son projet de cantine scolaire : identification des partenaires

4. ACTIVITES REALISEES

1. Diagnostic agraire

Le diagnostic a été réalisé entre janvier et juin 2023. Le maire a appuyé Oriane à l'identification des villages concernées par les activités maraichères : 11 villages identifiés. Oriane a ensuite rencontré les chefs de ces villages afin de leur présenter l'étude et leur demander leur soutien à la bonne organisation des futurs entretiens.

Le diagnostic s'est déroulé en deux phases :

1. Focus group

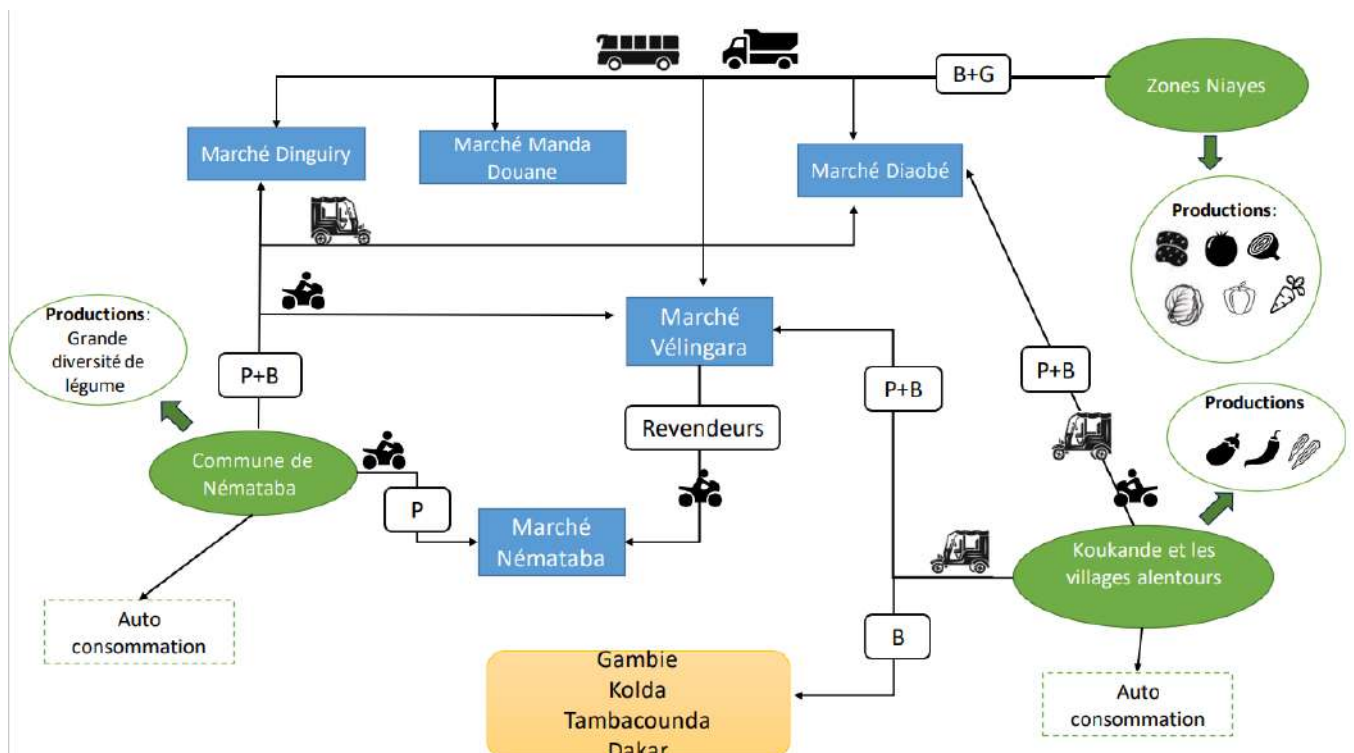
11 focus group, un dans chaque village, ont été organisés. Ces ateliers permettent d'obtenir les informations générales et communes aux agriculteurs : gestion de la fertilisation des sols, les biopesticide, la gestion de l'eau, l'accès au foncier, les problématiques rencontrées.

2. Entretiens individuels

Cette phase permet de préciser les informations obtenues dans la première étape. Nous avons réalisé des enquêtes qualitatives avec une vingtaine de personnes afin de mieux comprendre leur gestion de la ferme. L'analyse des résultats est attendue en juillet.

2. Etude de filière

Lors de cette phase 21 entretiens ont été réalisés dans 3 marchés différents. Les entretiens ciblaient chaque différent acteur de la filière. Cette étude a ainsi permis de mettre en évidence la dynamique du marché des légumes sur le département de Vélingara. Les principaux fournisseurs de légumes ont été identifiés ainsi que leur influence sur les prix pratiqués sur les marchés. La saisonnalité et les périodes de saturation des marchés des différents produits maraichers ont également été identifiés.



• Légende :

Zone de production des légumes: ●

Marchés : ■

P : producteurs

B: banabana

G: grossistes

Mode de transport:

Tricycle:

Moto:

Bus:

Camion:

Figure 2 : Cartographie de la filière légume sur la zone de Vélingara

3. Bilan des études

Voici un résumé des résultats et les axes de travail privilégiés. Pour plus d'information, lire le document dédié au diagnostic.

Les deux études citées ci-dessus, ont permis de mettre en évidence plusieurs éléments :

- L'accès aux semences de certaines variété ou de qualité et leur recyclage est un frein au développement de l'activité
- La divagation des animaux est un problème, et notamment en fin de saison sèche où la pression sur la ressource alimentaire et breuvage est accrue ; en effet les animaux se rabattent sur les champs maraîchers pour se nourrir, détruisant toutes les cultures.
- La clôture des parcelles (nécessaire en raison de la divagation des animaux) est dépendante de l'activité des hommes qui sont chargés de la clôture et qui le font que lorsque les céréales sont totalement récoltées (fin octobre-décembre) ce qui entraîne des retards dans la clôture et donc un retard dans la production maraîchère. Par ailleurs, c'est coûteux. Pour construire une ½ corde = 80 000 - 150 000 FCFA suivant la qualité de la clôture (1 corde = ¼ d'hectare). Pour une réhabilitation cela représente entre 25 000 et 50 000 FCFA pour ½ corde.
- Problème de conservation des légumes produits
- Commercialisation des produits est contrainte par les acteurs de la filière qui ont le monopole [prix fixés par les banabanas, dépendance des produits venants de Dakar etc.]
- Le travail en commun n'est pas forcément une volonté des bénéficiaires
- L'eau dans la vallée est accessible en quantité suffisante tout au long de l'activité maraîchère.
- Les femmes sont motivées par des formations aux pratiques agroécologiques
- Volonté de leur part de transformer les produits pour une meilleure valeur ajoutée

Le projet va donc orienter la deuxième phase sur trois axes :

- Sécurisation des parcelles : nécessité de travailler en concertation entre les éleveurs et les agriculteurs et les institutions déléguées à ces questions, de fournir assez de fourrage au bétail, et de travailler avec un partenaire spécialiste de la question.
- Sensibilisation et formation aux pratiques agroécologiques pour les femmes membres de la parcelle communale mais à l'ensemble des femmes de la commune et étendu aux jeunes désireux de s'installer en maraîchage.
- Renforcement de capacité de la mairie dans ces projets de développement liés à l'agriculture, mais aussi des femmes pour la commercialisation de leur production pour tirer le meilleur profit.

Un travail sur la transformation pourra être discuté dans une autre phase. La question des coopératives est à rediscuter car le travail en commun n'est pas toujours simple et souhaité, il faut bien réfléchir à la forme que cela pourrait prendre, en discutant avec les futurs bénéficiaires.

4. Identification des potentiels partenaires

Afin de réaliser au mieux les axes cités ci-dessus il est nécessaire d'établir des partenariats avec des acteurs locaux, spécialistes des questions traitées.

C'est pourquoi, dans le premier volet, concernant la sécurisation des parcelles, le travail de concertation ne pourra se faire qu'en impliquant les services concernés tels que les services agricoles et vétérinaires du département. Oriane continue ce travail d'identification en collaboration avec le Maire de Némataba.

5. Appui à la commune dans la gestion de la parcelle irriguée

La mairie a fait construire un périmètre irrigué dans le nord de la commune.



Figure 3 : Parcelle irriguée de la commune de Némataba

L'objectif est d'installer les femmes des deux villages avoisinant afin qu'elles produisent des légumes achetés par la mairie pour être utilisés par les cantines scolaires.

Ces derniers mois, l'appui du projet s'est matérialisé par l'accompagnement de la mairie à l'élaboration d'une stratégie pour le choix des bénéficiaires et à l'organisation même de la parcelle afin d'assurer les rotations, l'entretien du matériel d'irrigation. 30 femmes vont bénéficier d'une parcelle dans le périmètre irrigué durant deux ans. Pour cela, un comité de gestion a été créé. Composé d'un bureau (présidente, trésorière, secrétaire et les adjoints), ce comité permettra une organisation des activités agricoles, la gestion et l'entretien de la parcelle. Chaque année les femmes devront cotiser afin de permettre l'entretien du matériel mis à disposition par la mairie.

Le rôle du projet a aussi été de faire le lien avec les cantines pour connaître les besoins en termes de légumes (quantité et type). Le programme est en train de se construire.

En parallèle, le maire veut promouvoir une agriculture plus écologique et sur ce volet que nous allons plus particulièrement intervenir. L'objectif étant de former les bénéficiaires du périmètre irrigué mais également toutes les femmes et jeunes qui pratiquent le maraîchage par ailleurs en créant une parcelle de démonstration, ou champs-école où des formations pratiques pourront se dérouler. Dans ce cadre-là, le projet veut mettre l'accent sur la production de fertilisation naturel dont le compost, travailler sur l'accès des semences et leur recyclage, sur les traitements naturels. Ces pratiques au-delà de leur impact environnemental auront aussi un impact

sur le budget des ménages. Les femmes dépensent en moyenne 10 000 FCFA pour l'achat des semences, pour les intrants azotés et phytosanitaires les dépenses peuvent s'élever entre 10 000 et 20 000 FCFA. Soit une dépense en moyenne de 25 000 FCFA. Ces dépenses sont limitées par le manque de moyen des ménages. La plus grosse dépense réalisée pour cultiver le maraîchage reste la réhabilitation ou la construction de la clôture.

6. Appui à la commune dans la mise en place de son projet cantine scolaire

La mairie souhaite acheter les légumes produits sur la parcelle irriguée communale. Le projet ne s'implique pas à proprement parler dans le projet cantine scolaire car ce n'est pas notre mandat. Cependant nous jouons le rôle de facilitateur pour la mairie que nous assistons à identifier les partenaires potentiels et coordonner le lancement du projet. Oriane a pu organiser plusieurs réunions (5) avec les professeurs d'écoles et les chefs pour discuter des besoins et de l'organisation du processus.

5. Activités à faire dans les prochains mois

- Identifier les partenaires pour le volet sécurisation des parcelles
- Mettre en place un processus de concertation et de dialogue entre tous les acteurs concernés
- Définir les programmes de formation et campagne de sensibilisation selon les besoins identifiés dans le diagnostic
- Accompagner les femmes dans la pratique du maraîchage agroécologique (suivi et conseil à la parcelle)
- Former un agent de la mairie pour appuyer les projets agricoles ou liés à l'agriculture

Avec nos remerciements aux participants de ce projet

L'équipe d'Experts-Solidaires
